

Éoliennes = manne financière pour les promoteurs

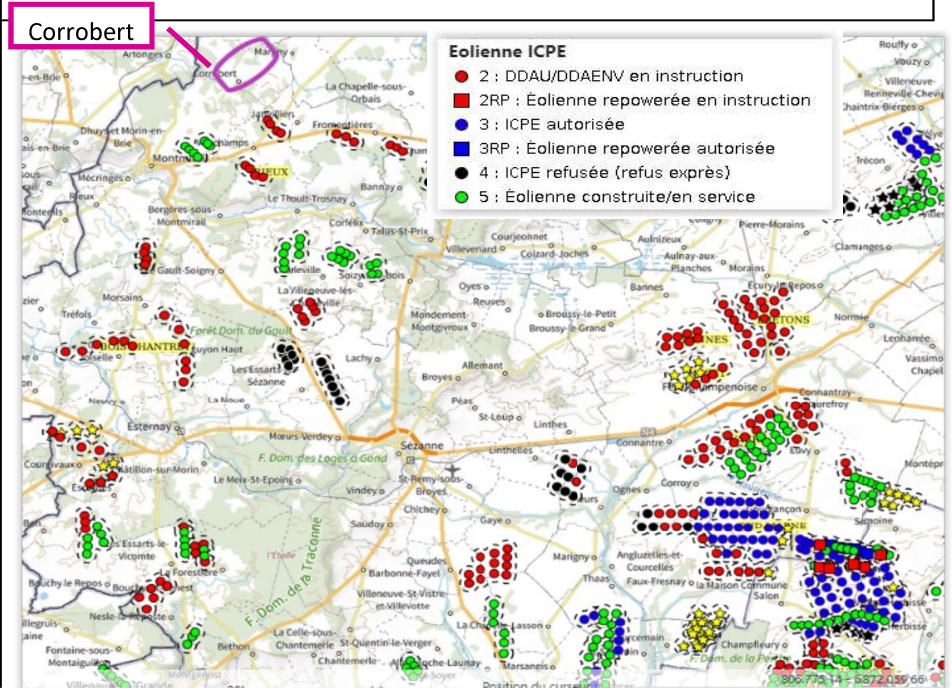
Les prix d'achat par EDF sont garantis sur plusieurs années ; le surcoût est payé par le contribuable via les taxes sur l'électricité et le carburant, afin que les promoteurs puissent faire des bénéfices suffisants pour rendre la filière attractive aux investisseurs.

Les éoliennes attirent donc des comportements plus financiers qu'écologiques : 16 sociétés créées par le promoteur Calycé sont maintenant les filiales d'un groupe suisse, qui va donc faire des bénéfices grâce aux contribuables français, et aux nuisances qui leur sont imposées.

Éoliennes = saturation

Le Sud-Ouest Marnais est saturé : sa densité éolienne = **6 fois la moyenne nationale**. Lorsqu'un parc éolien s'est implanté, il devient très tentant d'exploiter l'infrastructure mise en place pour augmenter sa puissance : voir le sud-ouest marnais, avec de nombreux projets d'augmentation du nombre d'éoliennes sur un site, ou de remplacement par des machines plus puissantes.

Est-ce que le site de Corrobert aura le même usage ?



Source : DREAL Grand Est 01/05/2022

Un parc éolien, c'est 20 ans minimum... S'il s'implante, il ne disparaîtra pas, il ne fera que grandir !!!

**Et si l'un des sites de Corrobert est accepté et implanté,
pourquoi pas le 2ème dans quelques années?**

Nous voulons protéger Corrobert de ces nuisances

N'acceptons pas que notre charmant village soit défiguré

Ne laissons pas ruiner notre patrimoine individuel et collectif au profit de quelques-uns

Dans ce contexte, nous avons souhaité structurer notre action en créant l'association

Protégeons Corrobert

Nous vous invitons à rejoindre l'association et à dire

NON aux éoliennes !!!